EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/09/13

Reçu en Préfecture le : 30/09/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 23 septembre 2013
D-2013/480

Aujourd'hui 23 septembre 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Monsieur Joel SOLARI (présent jusqu'à 17h20), Monsieur Jean Charles BRON (présent jusqu'à 17h30), Madame Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h45).

Excusés :

Monsieur Maxime SIBE, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Petite enfance. Interlude. Participation de la Ville

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'association Interlude, créée en 1998 gère à ce jour 2 établissements exerçant une activité de gestion et d'animation de ludothèques destinées à l'enfance et à la famille et situés à Bordeaux 45 avenue du Commandant Hautreux et 37 allée Jean Giono.

Cette association finalise aujourd'hui le projet de création d'une nouvelle ludothèque dans la maison polyvalente de la Ville, quartier Ginko, Berge du Lac à Bordeaux, dont l'ouverture est prévue en septembre 2013.

Le montant de l'opération s'élevant à 171 100 €, l'association Interlude s'est rapprochée de la Ville pour l'obtention d'une subvention d'investissement de 68 400 euros destinés à l'équipement de la structure.

En conséquence, afin de ne pas compromettre la réalisation de ce projet et répondre aux besoins des familles dans ce nouveau quartier, je vous demande, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- consentir une subvention d'investissement à l'association Interlude à hauteur de 68 400 € imputable sur le compte 20422, sous fonction 64 du budget de l'exercice.
- signer la convention avec l'association Interlude fixant les modalités de versement de la participation de la Ville.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 septembre 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte COLLET

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE BORDEAUX ET L'ASSOCIATION INTERLUDE REGLANT LES MODALITES DE VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 68 400 € OCTROYEE PAR LA VILLE

ENTRE

La Ville de Bordeaux représentée par son maire, Alain JUPPÉ, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal, en date du et reçue en préfecture le

ET

L'Association Interlude représentée par son président Jean Denis Souyris, habilité aux fins des présentes par son conseil d'administration en date du mois de mars 2012.

IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

L'association Interlude a le projet de création d'une ludothèque dans le quartier Ginko, Berge du Lac à Bordeaux. L'ouverture de cette nouvelle structure est prévue pour septembre 2013.

A cet effet, l'association Interlude s'est rapprochée des services de la Ville afin d'obtenir une subvention d'investissement d'un montant de 68 400 € pour l'équipement de la structure, le montant du projet s'élèvant à 171 100 € TTC.

CECI AYANT ÉTÉ EXPOSÉ, IL EST CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de fixer l'échéancier de la subvention.

ARTICLE 2 : MISE A DISPOSITION DES MOYENS

La subvention sera versée à l'association en une seule fois sur présentation de l'ensemble des factures acquittées relatives au projet d'équipement.

ARTICLE 3 : ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, les parties déclarent faire élection de domicile :

- à l'Hôtel de Ville, sis place Pey Berland 33077 Bordeaux cedex
- au siège de l'association 33800 Bordeaux

ARTICLE 4 : DROITS DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT

Les frais éventuels des présentes seront à la charge de l'association.

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire,

Pour l'association Interlude,
Le Président